



1, place A. Mounié–92160 ANTONY

le 30 novembre 2022

Tel/Fax : 01 42 37 09 41

E-mail : [avf@avfantony.com](mailto:avf@avfantony.com)

Web: <http://avfantony.com>

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE,  
suivie de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022**

Sur convocation du Président Jean-Michel GROSSARD en date du 8 novembre 2022, les membres de l'Association AVF ANTONY se sont réunis à l'auditorium du Centre André Malraux 92160 ANTONY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
(AGE) DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022**

1 – Approbation du Procès-Verbal de l'AGE du mercredi 19 octobre 2022 -  
Vote PJ

2 - Approbation des nouveaux statuts d'AVF Antony –Vote à bulletins secrets  
PJ1- A consulter également sur le site AVF ANTONY ou à la Permanence

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE(AGO) DU  
SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022**

1 – Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 13 novembre 2021-Vote PJ1

2 – Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice  
2021 – 2022 - Vote PJ2 et PJ2-1

3 - Présentation et approbation des comptes financiers de l'exercice 2021- 2022  
– Vote PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3-

4 - Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2021-2022 - Vote

5 - Affectation du Résultat 2021 – 2022 - Vote - PJ3-4

6- Approbation du Budget prévisionnel (détails et synthèse) – Vote PJ3-5

7- Approbation du nouveau Règlement Intérieur – Vote -PJ4

A consulter également sur le site Internet ou à la Permanence

8 - Elections des Administrateurs pour un mandat de 3 ans - Vote à bulletins  
secrets

Renouvellement : *Sylvie CONFIDA, Bernadette COURTEAUX, Noëlle FOLL,  
François-Denis GROSLERON, Jean-Michel GROSSARD, Marie-Thérèse*

*GUINNEPAIN, Dominique Le ROUX, Denise ROUX, Jacques SANDRÉ, Régine SIFFERT, Isabelle THIERY, Rose-Marie TOULOUSE*

Cooptation en 2022 : *Véronique BOUCAUT, Roger VETU*

9 - Questions diverses

- Parole aux Invités
- Parole à la salle
- Reconnaissance aux partants

## **Ouverture**

Le Président Jean-Michel Grossard ouvre la séance à 14h 05 et en assure la Présidence. Isabelle Thiery et Jacques Sandré auront la charge d'assurer le secrétariat de séance. L'assemblée donne son aval à la désignation de 2 scrutateurs : Marylène Simon et Jean Mordaque, qui se sont proposés, assureront, notamment le contrôle du dépouillement des bulletins de vote. L'Assemblée approuve la désignation de ces 2 scrutateurs.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les personnes présentes à l'AGE du 19 octobre 2022, qui n'a pu se tenir n'ayant pas eu le quorum nécessaire pour valider les statuts.

A l'ouverture, la représentation des membres à cette assemblée générale extraordinaire est la suivante :

**Présents : 104 et 78**

**Représentés ou pouvoir en blanc : 78 dont 36 représentés et 42 Pouvoirs en blanc adressés au siège, soit un total de 182 votants sur les 830 membres convoqués**

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**1<sup>ère</sup> Résolution** : Approbation du Procès-Verbal de l'AGE du mercredi 19 octobre 2022 -PJ -Vote

**Adopté à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> Résolution** : Approbation des nouveaux statuts d'AVF Antony– PJ1-Vote

A la question pourquoi le renouvellement des statuts, le président répond que les statuts actuels datent de 2014 et ceux de 2022 doivent désormais coller à la réalité. De plus, l'UNAVF s'est positionné sur le renouvellement des statuts avec un modèle

national car les AVF ont évolué, non seulement, dans l'accueil des nouveaux arrivants mais aussi envers les personnes qui recherchent du lien ; aussi suite au développement des outils de communication favorisant la communication interne.

C'est donc une mise à jour inspiré du modèle national mais vers plus de responsabilité et d'autonomie et une simplification des textes sans changement fondamentaux. Renouvellement des administrateurs sur 9 ans

Cette mise à jour des statuts est accompagnée d'une mise à jour du règlement intérieur qui sera à voter en AGO

**Sur les 178 votes exprimés : 1 vote contre, 22 nuls, 8 abstentions, 147 votes pour : soit 82,58% des membres présents et représentés. Les votes positifs étant supérieurs aux deux tiers des votes exprimés, les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité**

Le président clôture l'AGE.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Président **Jean-Michel Grossard** ouvre la séance à 14h25, Les secrétaires de séance et les deux scrutateurs restent identiques à ceux de l'AGE précédente.

Il salue la présence de Monsieur Jean-Yves Sénant, Maire d'Antony, de Madame Anny Léon, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative et au Bénévolat de la Ville d'Antony, et de Anne-Catherine Moroni, nouvellement secrétaire générale de l'UNAVF et vérificatrice aux comptes de l'AVF Antony, représentant également Monsieur Gilles Casanova, président de l'union régionale des AVF, empêché.

**1<sup>ère</sup> Résolution** : Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 13 novembre 2021- Vote PJ1

**Adopté à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> Résolution** : Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2021 – 2022 - Vote PJ2 et PJ2-1

Le président présente le rapport moral :

L'exercice 2021-2022 s'est presque déroulé normalement, encore avec quelques alertes Covid qui nous ont fait annuler la galette des rois en janvier 2022.

L'Antonienne a enfin eu lieu en octobre 2021 avec plus de 600 participants et la suivante en avril 2022 avec 500 personnes. Seules deux activités en salle (Conversation espagnole et art floral) n'ont pu reprendre du fait de la pandémie.

Le nombre d'adhérents a été de 816 dont 342 licenciés FFRP pour l'exercice 2021-2022, et je remercie tous les adhérents de nous avoir soutenus pendant cette période difficile.

La situation financière, présentée séparément, est conforme au budget que nous nous étions fixés. Notre but n'était pas de thésauriser mais de vous faire profiter de l'excès de trésorerie accumulée en raison du Covid. Le prix de la plupart des activités 2021-2022 était à 5 €/an (au lieu de 15 € déjà pas cher) et la participation de l'AVF pour les manifestations conviviales était supérieure à 60% (Sortie cabaret Oh Happy). D'autres manifestations conviviales ont été gratuites (Promenades conviviales, promenades-goûters et vélo- loisirs qui ont connu un fort succès). Nous avons pu organiser normalement les autres sorties conviviales (Sortie bénévoles à Moret/Loing et Sorties Adhérents à la Ferté- Milon et à Etampes).

Nous avons eu plusieurs remarques d'autres associations nous signifiant que nos prix étaient trop bas, et aussi des adhérents qui nous demandaient si le prix demandé de 5 € était par séance...

Je remercie tous les animateurs qui ont repris leurs activités et se sont adaptés aux aléas du Covid et aux alertes en ce qui concerne les salles. Vous trouverez dans le rapport d'activités très détaillé (PJ2-1) le détail par activité et ceci avec un comparatif sur plusieurs années.

Nous sommes bien conscients que tout n'est pas encore parfait en ce qui concerne les inscriptions et que certains n'ont pas toujours ce qu'ils désirent comme activités.

Nous avons limité à 3 activités contingentées par personne pour permettre au maximum de personnes d'être satisfaites.

Cependant, vous en conviendrez, vous n'avez plus les longues files d'attente de Vasarely avec aucune garantie d'inscription.

Cette année 2022, la rentrée s'est bien passée et seulement 60 personnes se sont déplacées le 13 septembre à Lasson. Parmi elles, certaines avaient envoyé leurs inscriptions par courrier. Il faut souligner la bonne organisation du service informatique et des hôtesse dans un local spacieux. Seulement 10 personnes ont demandé une assistance technique pour leurs adhésions et inscriptions. Les paiements par CB (Billet Web) représentent 80% du montant des inscriptions en Euros.

Billet Web, notre logiciel d'inscription, dont c'était seulement la 3ème année d'utilisation, a été simplifié pour l'utilisateur final, et il est tout à fait probable que la rentrée 2023 - 2024 sera encore source de progrès.

Notre association est devenue une « entreprise » importante gérée par 102 bénévoles. Le comportement de chacun relève d'un vrai professionnalisme.

Quelques informations que vous connaissez déjà :

- L'AVF Antony est l'AVF la plus importante du département et de l'Île France grâce à ses activités nombreuses et variées dans les domaines artistiques, culturels, loisirs, sportifs et relaxation
- Elle doit se situer dans les 5 premières AVF de France
- 8 séjours de randonnée ont eu lieu (Longe cote dans le Morbihan, Munster (2 fois), les Calanques, les raquettes de neige, Samoens, Crozon...)
- Les sorties culturelles ont eu lieu normalement et les sorties théâtre ont repris à la rentrée 2022-2023.

Nous avons organisé la soirée « Portes Ouvertes » à Vasarely le lundi 13 juin où chaque animateur a pu présenter son activité. Ce fut un réel succès (270 adhérents présents). Cette formule sera reconduite en 2023 et ouverte à tous. Nous répondons toujours aux sollicitations de la mairie comme les signaleurs lors du semi-marathon ou autre événement. Nous avons aussi participé à la sensibilisation à l'activité physique des Seniors à Tabarly le 14 juin organisée par le service des Sports de la mairie et le Conseil des Seniors.

Comme vous avez pu le constater, nous éditons maintenant une brochure annuelle et 1 programme tous les 4 mois. Ces documents vous sont envoyés par mail, figurent sur le site Internet et sont disponibles à la permanence.

Le forum, comme l'an dernier, s'est déroulé sur 2 jours imposés par la mairie. Environ 30 inscriptions de nouvel adhérent cette année. Très bonne affluence sur notre stand, mais il faut peut-être mieux synchroniser les actions de chacun. Une équipe sera constituée en 2023 pour définir la décoration du stand notamment et organiser les rotations des bénévoles AVF

Nous sommes bien conscients que l'informatisation est un handicap pour certains. C'est pourquoi nous avons maintenu une inscription par correspondance ou auprès de nos hôtesses pour lesquelles ce n'est pas facile non plus.

Nous avons un nouveau local au 1<sup>er</sup> étage du Tribunal. Le bureau est plus grand, mais nous aurions souhaité encore plus grand pour accueillir le public en plus de l'accueil informatique maintenant indispensable.

Enfin, nous avons modifié nos statuts du 22 novembre 2014 ainsi que notre règlement intérieur. Ces nouveaux statuts sont inspirés du modèle national. Ce sont des statuts plus allégés, nous permettant plus de responsabilités et d'autonomie, toujours en adéquation avec nos valeurs de convivialité et décideurs de notre activité.

Ces statuts vous ont été présentés une première fois lors de l'AGE du 19 octobre. Mais cette AGE n'ayant pas réuni le quorum nécessaire, ils vous ont été soumis aujourd'hui au cours d'une nouvelle AGE.

Le Règlement Intérieur, complémentaire de ces nouveaux statuts, sera soumis à votre vote lors de cette AGO du 26 novembre 2022.

Je remercie tous les bénévoles et/ou adhérents de leur aide pour la mise en place de nos manifestations.

Je **remercie tous les animateurs** sans lesquels nous ne pourrions pas vous proposer d'activités, la mairie d'Antony pour ses locaux et son aide financière, les chargés de mission, le bureau et le CA d'AVF Antony.

Enfin, la saison 2022-2023 se présente au mieux.

A ce jour, nous sommes environ 844 adhérents (dont 300 licenciés FFRP) et avons 39 activités, certaines avec plusieurs ateliers.

Tout nous laisse supposer que nous terminerons la saison 2022-2023 à 900 adhérents, pour revenir au chiffre atteint avant la pandémie.

Je donne maintenant la parole à **Denise Roux**, Vice-présidente responsable du Service au nouvel arrivant qui détaillera le rapport d'activités.

Denise Roux rappelle la définition du nouvel arrivant étant le nouvel habitant sur la ville d'Antony ayant une adhésion demi-tarif la première année et une priorité aux activités et manifestations pendant 3 années consécutives. Une réunion aura lieu le 2 décembre pour accueillir et informer les nouveaux arrivants et nouveaux adhérents.

Cette année 170 nouveaux adhérents sur 844 adhérents dont l'âge moyen progresse de 65 vers 68 ans. La répartition /âge est la suivante : 53% entre 65/74 ans et 26% ont moins de 65 ans, 21% plus de 75 ans.  $\frac{3}{4}$  adhérents sont des femmes L'AVF accueille 27% des communes contigües et autres, 73,3% sont des Antoniens. Les ateliers, sorties culturelles et balades parisiennes regroupent 69% de fréquentation et 31 % des évènements ponctuels. Total de 1320 participations à l'ensemble les activités d'AVF qui reste stable au fil des années. Dont la répartition sur 39 ateliers est la suivante : 8% activités artistiques, 10% culturelles 12% de loisirs, 28% de relaxation et 42% sportives. Concernant les activités extérieures la randonnée et la marche nordique dominant avec 300 licenciés FFRP de randonnées dont 1/3 adhérents hors communes inscrits à la randonnée.

Vote du rapport moral et d'activités : **Adopté à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> Résolution** : Présentation et approbation des comptes financiers de l'exercice 2021- 2022 – Vote PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3

**François-Denis Grosleron** présente le compte de résultat pour l'exercice 2021-2022, il présente un déficit de 13 080€ pour un montant de des dépenses de 140 962€. Le déficit est couvert par les réserves dédiées de 17 800€ votées lors de la dernière AG. Ce résultat est donc conforme aux prévisions faites lors de la dernière AG, en effet

nous avons à l'augmentation des dépenses de convivialité au sortir de la crise sanitaire.

Les contributions en nature représentent le temps passé par les bénévoles au bénéfice de l'association et à la mise à disposition des locaux.

La méthode de valorisation des locaux a été retenue avec l'aide de Mme Pradon, à la mairie. Les locaux sont estimés sur la base du coût par m2 et par heure de Vasarely soit 0,212 euros / m2 et /heure. La valorisation des locaux prêtés est de 45 600 €

Le temps de bénévolat (15 617 heures estimées soit plus de 9 équivalents temps plein) est valorisé sur la base du Smic horaire chargé, soit 243 000 €. Le montant des contributions en nature est de 288 600 € très supérieure à la masse financière que l'on manipule.

Les Réserves sont de 65 000€ environ en fin de l'exercice (1/2 année de dépense environ).

**Anne-Catherine Moroni**, vérificatrice aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine de l'association. A-C. Moroni félicite le trésorier et l'équipe trésorerie (Monique Corbin et Geneviève Castien) pour leur tenue de compte impeccable.

Vote sur les comptes d'exploitation et comptes de bilan : **Adopté à l'unanimité**

**4<sup>ème</sup> Résolution** : Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2021-2022 –

Vote. **Adopté à l'unanimité**

**5<sup>ème</sup> Résolution** : Affectation du Résultat 2021 – 2022 - Vote PJ3-4

Le trésorier propose d'affecter le déficit de 13 080,89€ en fin d'exercice sur les réserves dédiées de 17 800€. Le solde de 4 719,11€ des réserves dédiées est affecté dans les réserves.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> Résolution** : Approbation du Budget prévisionnel (détails et synthèse) – Vote-PJ3-5

Le budget prévisionnel 2022-2023 est établi sur la base de 830 adhérents avec un maintien des activités identique à 2021-2022, sur la base de l'obtention des subventions de fonctionnement et de sport, en tenant compte d'une augmentation des dépenses de convivialité de 15,4 k€ à 17,4 k€.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

**7<sup>ème</sup> Résolution** : Approbation du nouveau Règlement Intérieur –Vote - PJ4 –

Le RI est le fonctionnement de l'association et peut être revu tous les ans.

La version 8b reçue a été corrigée (V9) : lire pour 3 ans renouvelable 2 fois soit 9 ans.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

**8<sup>ème</sup> Résolution** : Elections des Administrateurs pour un mandat de 3 ans - Vote à bulletins secrets

Renouvellement : *Sylvie CONFIDA, Bernadette COURTEAUX, Noëlle FOLL, François-Denis GROSLERON, Jean-Michel GROSSARD, Marie-Thérèse GUINNEPAIN, Dominique Le ROUX, Denise ROUX, Jacques SANDRÉ, Régine SIFFERT, Isabelle THIERY, Rose-Marie TOULOUSE*

Cooptation en 2022 : *Véronique BOUCAUT, Roger VETU*

Chaque candidat au poste d'administrateur se présente brièvement à l'assemblée, à l'exception de V. Boucaut et de S. Confida absentes.

Pour l'élection des Administrateurs, seuls les présents (104) et représentés (36) pourront s'exprimer, soit 140 votants. Les 41 pouvoirs en blanc (reçus pour l'AGO) ne sont pas comptabilisés pour ce vote à bulletin secret. Les résultats du vote sont sur **139 votes exprimés** :

NOM	PRENOM	POUR	ELU (oui/non)
BOUCAUT	Véronique	137	OUI
CONFIDA	Sylvie	131	OUI
COURTEAUX	Bernadette	116	OUI
FOLL	Noëlle	135	OUI
GROSLERON	François-Denis	138	OUI
GROSSARD	Jean-Michel	113	OUI
GUINNEPAIN	Marie-Thérèse	134	OUI
LE ROUX	Dominique	135	OUI
ROUX	Denise	138	OUI
SANDRÉ	Jacques	133	OUI
SIFFERT	Régine	134	OUI
THIERY	Isabelle	139	OUI
TOULOUSE	Jacqueline Rose-Marie	131	OUI
VETU	Roger	130	OUI

**Les 14 candidats sont élus à la majorité**

## 9 - Questions diverses

### - Parole aux Invités

**Monsieur le Maire J-Y Sénant** est heureux de retrouver l'AVF et ses adhérents en forme et en nombre conséquent ; mentionnant que le taux de fréquentation du cinéma a chuté de 35%, les spectateurs ne reviennent pas cause covid.

J-Y Sénant mentionne que l'AVF a des tarifs irrésistibles, très bas avec des animateurs excellents. Il remercie les 102 bénévoles de leur engagement au service de l'AVF et rappelle que c'est le premier club AVF de l'IDF, le premier club de randonnées des hauts de Seine et l'AVF Antony se situe dans les 5 premiers AVF français.

La ville fera tout pour donner à l'AVF les moyens et les locaux pour vos activités.

**Madame Annie Léon**, remercie d'avoir été conviée et suit notre association avec beaucoup de plaisir depuis de nombreuses années, note que les anciens présidents sont toujours présents et que l'association ne peut tourner sans une bonne équipe autour du président.

**Anne-C. Moroni**, nouvelle Secrétaire générale de l'UNAVF, élue pour 3 ans, seconde la nouvelle présidente nationale, prend la parole en place de Gilles Casanova, excusé. pour la région IDF.

Celui-ci souhaite développer un projet associatif avec tous les AVF et un projet de gouvernance, proposer aux AVF les services et supports RGPD, SISMEO, Assoconnect, cartographie des risques...Il souhaite recentrer autour du projet associatif la formation (dont le catalogue est touffu), et optimiser la gestion financière de l'AVF, la communication en interne et en externe.

Objectif : dynamiser le réseau avec un responsable dans chaque association

Attirer de nouveaux adhérents, tenant compte des dimensions sociétales, solidaires, accueillir des familles, promouvoir l'accueil et les sorties intergénérationnels

Tenir compte du retour des expériences de création de liens se tissant au sein des AVF (ex AVF Clisson).

Promouvoir des actions communes (marché, vide grenier, ...)

Animations en commun entre divers AVF mis en ligne sur le site régional.

### - Parole à la salle

Michel Perret rappelle que des voyages sont proposés par l'URAVF et UNAVF, demande que ce type d'information soit transmis aux adhérents.

Dominique le Roux mentionne que ces informations sont désormais sur le site AVF Antony dans la rubrique Actualités et rappelle que chaque adhérent doit régulièrement aller sur le site pour s'informer, mentionnant que l'on ne peut envoyer des mails à tous les adhérents pour chaque information extérieure.

## - Reconnaissance aux partants du CA

- **Jean-Paul Arrenault** a fini ses 9 ans, continuera à aider le groupe de convivialité et recherche à ce sujet un volontaire pour l'aider lors de la mise en place des moments de convivialité
- **Monique Corbin** a fini ses 9 ans au CA, continue ses activités d'animatrice country et de marche au parc de Sceaux et d'hôtesse.
- **Wilma Fiet**, reste comme chargée de mission, aurait souhaiter continuer au CA mais son installation lointaine ne lui permet plus d'être présente aux heures du CA le matin.
- **Jean-Marc Morellet**, souhaite arrêter son rôle de webmestre, pour passer de l'engagement régulier à plus de disponibilité. Néanmoins il reste ouvert si besoin pour une aide ponctuelle J-M. a apprécié de travailler sur le Site web.
- **Catherine Sandré**, a passé 9 ans, au CA débutant avec le président J-Marie Alia puis G. Bévenot et J-M Grossard. Jeune adhérente, il y a 9 ans, elle a découvert ainsi le métier de secrétaire générale et remercie les présidents qui l'ont formée.

### **Animateurs remerciés pour leur investissement et leur engagement :**

- **Francine Pichon**, 20 ans animatrice de pyramide
- **Chantal Perrin Dallos** absente, s'occupait du tennis, a été remplacée par Christian Calmette.
- **Véronique Chauvin**, animatrice anglais
- **George Orzati** animateur d'œnologie, absent, transmet ses remerciements au CA pour son soutien et sa bienveillance.
- **Jacques Guillon**, animateur randonnée depuis 16 ans.
- **Gisèle Serre et Micheline Alexandre** animatrices de gymnastique cérébrale, remplacées par Pierre Para et sa femme.

La séance est levée à 16h15. Le président invite l'assemblée au pot de convivialité, tandis que les administrateurs se réunissent pour élire le nouveau bureau.

Le **nouveau bureau** est constitué de :

Président : Jean-Michel Grossard

Vice -Présidente SNA : Denise Roux

Trésorier : François-Denis Grosleron

Secrétaire générale : Isabelle Thiery

Secrétaire général adjoint : Roger Vétu

Jean-Michel Grossard  
Président de l'AVF Antony

Isabelle Thiery  
Secrétaire Générale

Jacques Sandré  
Secrétaire de Séance

